

L'avenue de Tervueren va changer de visage

Cette fois c'est sûr, le processus de réaménagement de l'avenue de Tervueren est lancé ! Il se fera en plusieurs phases. La première consistera, dès cet automne, en l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la voie latérale sud de l'avenue. En face, la latérale nord sera convertie en rue cyclable avec vitesse limitée à 30 km/h. L'an prochain, c'est l'axe central de l'avenue qui sera provisoirement relifté et, en 2023, après deux années de test, Région et commune cosigneront un projet définitif visant à transformer l'avenue en boulevard urbain plus convivial. Le bourgmestre Vincent De Wolf et l'échevin de la Mobilité et des Travaux publics, Rik Jellema, nous ont expliqué tous les enjeux de ce projet qu'ils ont présenté aux riverains fin juin, lors d'une réunion d'information, en présence de la ministre bruxelloise en charge de la Mobilité, Elke Van den Brandt.



Le bourgmestre Vincent De Wolf et l'échevin de la Mobilité Rik Jellema

En 2019, la Commune s'était opposée à un premier projet de piste bidirectionnelle envisagé par la Région. Pourquoi a-t-elle changé d'avis ?

Vincent De Wolf : « Nous n'avons pas changé d'avis : cette première mouture, conçue sans concertation avec la commune, posait de sérieux problèmes en termes de sécurité, notamment aux carrefours et à hauteur des sorties de garage. Nous avons même sollicité l'avis d'experts qui nous ont donné raison. Ce projet déposé à la va-vite, peu avant les élections, ressemblait plus à un coup électoral de l'ex-ministre bruxellois de la Mobilité qu'à une réelle volonté de donner un nouveau visage à l'avenue de Tervueren. Depuis lors, la nouvelle ministre de la Mobilité a rouvert le dossier mais, cette fois, en nous y associant et en acceptant de prendre le temps nécessaire pour aboutir à un projet réfléchi. Toute la différence est là. »

Ce tronçon Mérode – Montgomery faisait figure de chaînon manquant du réseau cycliste bruxellois : ceci ne sera donc plus le cas d'ici quelques semaines ?

Rik Jellema : « Absolument et, en tant qu'échevin de la Mobilité très attaché à la pratique du vélo en ville, j'en suis fier ! Nous étions tiraillés entre la volonté de concevoir un réaménagement complet de l'avenue de Tervueren et le besoin urgent d'offrir une solution ne fut-ce que provisoire aux centaines de cyclistes qui empruntent quotidiennement ce tronçon jusqu'à présent peu cyclable. La nouvelle ministre et ses services ont compris notre souci et y ont répondu favorablement. Les deux interventions qui sont planifiées avant la fin de cette année rendront d'ores et déjà les latérales de l'avenue plus cyclables ! »

Avez-vous quelques détails sur les aménagements annoncés cet automne ?

R.J. : « Dès octobre, une piste bidirectionnelle sera donc installée sur la voie latérale sud de l'avenue, côté rue Père de Deken. Les demandes de la commune en termes de sécurité ont été entendues : les bandes cyclables ont été écartées des sorties de garages et

le carrefour avec l'avenue de l'Armée sera sécurisé. Mais surtout, la création d'une rue cyclable avec réduction du trafic automobile juste en face (sur la voie latérale nord) offrira une solution complémentaire aux vélos et permettra de désengorger la piste bidirectionnelle côté sud, dans le sens Montgomery-Mérode. Tout ceci sera encore mis en place avant la fin de l'année. Pour être complet, j'ajouterais que nous avons aussi trouvé une solution à très court terme pour éradiquer le stationnement qui gêne les piétons et les cyclistes sur les trois tronçons de l'avenue situés entre l'avenue des Gaulois et la rue Père de Deken. Nous recevons de nombreuses plaintes à ce sujet et elles sont parfaitement fondées ! »

Lorsque la commune a dit non au premier projet de piste bidirectionnelle, certains ont cru y voir le signe d'une attitude anti-cyclistes. C'était donc une erreur ?

V.D.W. : « Certainement ! Etterbeek a toujours été à la pointe en matière d'aménagements en faveur des cyclistes. Dans les années 90 déjà, j'ai été le premier à avoir instauré dans plusieurs rues les contresens cyclistes aujourd'hui généralisés. Depuis lors, nous n'avons jamais cessé de multiplier les initiatives favorables à l'usage du vélo... et il n'y a aucune raison pour que l'avenue de Tervueren soit l'exception qui confirme la règle. »

Pourquoi faut-il envisager un réaménagement global de cette avenue ?

V.D.W. : « Son profil actuel est celui d'une autoroute urbaine ; elle coupe littéralement la commune en deux ! Notre souhait est de supprimer cette barrière et de la reconverter en véritable boulevard urbain, avec des traversées piétonnes et cyclistes, des plantations et une circulation automobile moins agressive. Dans la foulée des premiers aménagements prévus cette année, la partie centrale de l'avenue sera à son tour modifiée avec, notamment, une réduction des bandes de circulation. L'objectif est de tester ce dispositif pendant deux ans, avant d'établir ensemble, commune et Région, un plan de réaménagement global pour l'avenue. »

Le citoyen aura-t-il aussi son mot à dire ?

V.D.W. : « C'était l'un des points de discordance avec l'ex-ministre de la Mobilité ! Mais oui, notre commune est favorable à la participation citoyenne. Nous avons demandé à la Région d'en tenir compte et elle a accepté. Nous nous engageons donc à ce que les riverains puissent donner leur avis sur le projet final avant toute décision. »

R.J. : « Je le confirme et nous y associerons aussi les cyclistes eux-mêmes. Leur expérience de terrain est précieuse et contribuera certainement à nous inspirer le meilleur projet possible. »